REGROUPEMENT DES PSYCHOLOGUES CLINICIENS ET CLINICIENNES DE QUEBEC RAPPORT FINANCIER (NON AUDITE) POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2024

TABLE DES MATIERES

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDEPENDANT	1
BILAN	2
RESULTATS	4
EVOLUTION DE L'ACTIF NET	5
FLUX DE TRESORERIE	6
NOTES AFFERENTES AUX ETATS FINANCIERS	7

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU REGROUPEMENT DES PSYCHOLOGUES CLINICIENS ET CLINICIENNES DE QUEBEC.

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints du Regroupement des psychologues cliniciens et cliniciennes de Québec qui comprennent le bilan au 30 avril 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers.

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

A cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Regroupement des psychologues cliniciens et cliniciennes de Québec au 30 avril 2024, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Groupe Comptable Charbonneau inc.	
Québec, le 20 juin 2024	

REGROUPEMENT DES PSYCHOLOGUES CLINICIENS ET CLINICIENNES DE QUEBEC BILAN (NON AUDITE) AU 30 AVRIL 2024

	2024	2023
ACTIF		
ACTIF A COURT TERME		
Encaisse	39 799	49 363
Placement réalisable à court terme (note 2)	41 487	40 037
Sommes à recevoir (note 4)	<u>1 244</u>	<u>1 940</u>
	82 530	91 340
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	0	0
IMMOBILISATION INCORPORELLE (note 5)	0	0
TOTAL DE L'ACTIF	<u>82 530</u>	<u>91 340</u>

REGROUPEMENT DES PSYCHOLOGUES CLINICIENS ET CLINICIENNES DE QUEBEC BILAN (NON AUDITE) AU 30 AVRIL 2024

		2024	2023
PASSIF			
PASSIF A COURT TERME			
Comptes à payer Sommes reçues d'avance		3 153 <u>0</u>	6 384 <u>80</u>
TOTAL DU PASSIF		3 153	6 464
ACTIF NET (note 6)		79 378	84 875
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AC	TIF NET	<u>82 530</u>	<u>91 340</u>
POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION			
M. Rémi Labbé, président M	. Michel Sacy trésorièr		

REGROUPEMENT DES PSYCHOLOGUES CLINICIENS ET CLINICIENNES DE QUEBEC RÉSULTATS (NON AUDITE) POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2024

	2024	2023
PRODUITS		
Formations et activités	11 605	0
Cotisations	3 476	0
Intérêts	<u>2 212</u>	<u>2 373</u>
	17 293	2 373
CHARGES		
Dépenses de bureau	174	640
Assurances	1 125	1 037
Frais bancaires	247	308
Frais d'accréditation	962	0
Frais d'amortissement des immobilisations corporelles	0	334
Frais de formation	13 833	0
Frais de transaction (Stripe)	577	0
Frais des activités sociales des membres	145	2 531
Honoraires professionnels	2 927	2 631
Permis, taxes et licences	39	44
Postes et papeterie	187	359
Repas et représentation	1 926	3 058
Site et frais d'internet	506	0
Télécommunications et internet	<u>142</u>	<u>1 659</u>
	22 791	12 601
Excédent des charges sur les produits	<u>(5 498)</u>	(10 228)

REGROUPEMENT DES PSYCHOLOGUES CLINICIENS ET CLINICIENNES DE QUEBEC EVOLUTION DE L'ACTIF NET (NON AUDITE) POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2024

	2024	2023
ACTIF NET AU DEBUT	84 875	95 103
EXCEDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	(5 498)	(10 228)
ACTIF NET DE LA FIN	79 378	84 875

REGROUPEMENT DES PSYCHOLOGUES CLINICIENS ET CLINICIENNES DE QUEBEC FLUX DE TRESORERIE (NON AUDITE) POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2024

	2024	2023
ACTIVITES DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des charges sur les produits	(5 498)	(10 228)
Élément sans incidence sur les liquidités		
Amortissements des immobilisations	0	334
Variation hors caisse des postes du fonds de roulement		
Sommes à recevoir	696	3 802
Placement réalisable à court terme	(1 450)	266
Sommes reçues d'avance	(80)	80
Fournisseurs	<u>(3 231)</u>	<u>4 449</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(9 564)	(1 297)
TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE		
Montant du début	49 363	50 660
Montant de la fin	39 799	49 363
Variation de l'exercice	(9 564)	(1 297)

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

Le Regroupement est un organisme qui offre des services de formation à des membres de l'Ordre des psychologues du Québec. Il est constitué comme organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec comme association personnifiée le 8 septembre 1995.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

L'organisme établit ses états financiers selon les Normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada (NCOSBL).

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts à terme très liquides qui sont facilement convertibles en trésorerie et ont une échéance inférieure à trois mois à compter de leur date d'acquisition.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût. Le regroupement n'a acquis à ce jour que des certificats de placement garantis. L'échéance du placement à court terme est en octobre 2024 et le taux d'intérêt est de 5.25%. Les placements incluent les intérêts courus.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût et amorties linéairement sur une période de cinq ans. Lors de l'année de l'acquisition, l'amortissement est réduit de 50%.

Comptabilisation des produits

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont comptabilisés à titre de produits du fonds général dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds général au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les droits d'adhésion sont comptabilisés à titre de produits du fonds général au moment où ils sont perçus.

Le regroupement comptabilise les produits au moment où ils sont réalisés. Il estime que les produits sont réalisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les services ont été rendus, que le prix du service a été déterminé, et que le recouvrement, si le service n'a pas été payé, est raisonnablement assuré. Les intérêts courus sur les CPG sont inclus dans les revenus d'intérêts.

Les acomptes reçus des membres pour des services non rendus et dont les produits correspondants ne sont pas comptabilisés dans les revenus sont présentés dans le passif.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent un nombre significatif d'heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Utilisation d'estimations

Lorsque le conseil d'administration établit des états financiers selon les NCOSBL du Canada, elle fait des estimations et pose des hypothèses relatives aux éléments suivants :

- les montants présentés au titre des produits et des charges;
- les montants présentés au titre des actifs et des passifs;
- les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels.

Le conseil d'administration établit ses hypothèses en fonction d'un certain nombre de facteurs, notamment son expérience, les événements en cours et les mesures que l'organisme pourrait prendre ultérieurement, ainsi que d'autres hypothèses qu'elle juge raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient ne pas correspondre aux estimations si les circonstances et les hypothèses étaient différentes.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le regroupement évalue ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût. Les actifs financiers se composent de l'encaisse et du placement à court terme. Les passifs financiers se composent des charges à payer.

L'organisme utilise la gestion des risques pour suivre et gérer le risque découlant d'instruments financiers. Ce risque équivaut au risque de liquidité.

L'organisme n'a pas recours à des instruments financiers dérivés pour atténuer ces risques.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est lié à l'encaissement des fonds provenant des subventions, des droits d'adhésion et d'autres sources, dont l'organisme a besoin pour s'acquitter de ses frais à l'échéance.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt, qui expose à un risque sur les flux de trésorerie, était lié au placement à court terme. Par contre, il est très faible, compte tenu qu'il s'agit d'un placement dont l'échéance est en octobre 2024.

4. SOMMES A RECEVOIR

Il s'agit de remboursement de TPS-TVQ

5. IMMOBILISATIONS

Corporelles

	Coût	Amortissement	2024	2023
	d'acquisition	cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel audio-visuel	3 678	3 678	0	0
Matériel informatique	<u>238</u>	<u>238</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
	3 916	3 916	0	0
<u>Incorporelles</u>				
<u>incorporenes</u>	Coût	Amortissement	2024	2023
	d'acquisition	cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Site internet	6 962	6 962	0	0

6. ACTIF NET

Un montant de $40\,000$ \$ servira de réserve pour le regroupement pour des futures formations ou colloques.